



Réseau de transport d'électricité

Accueil de la production d'énergie

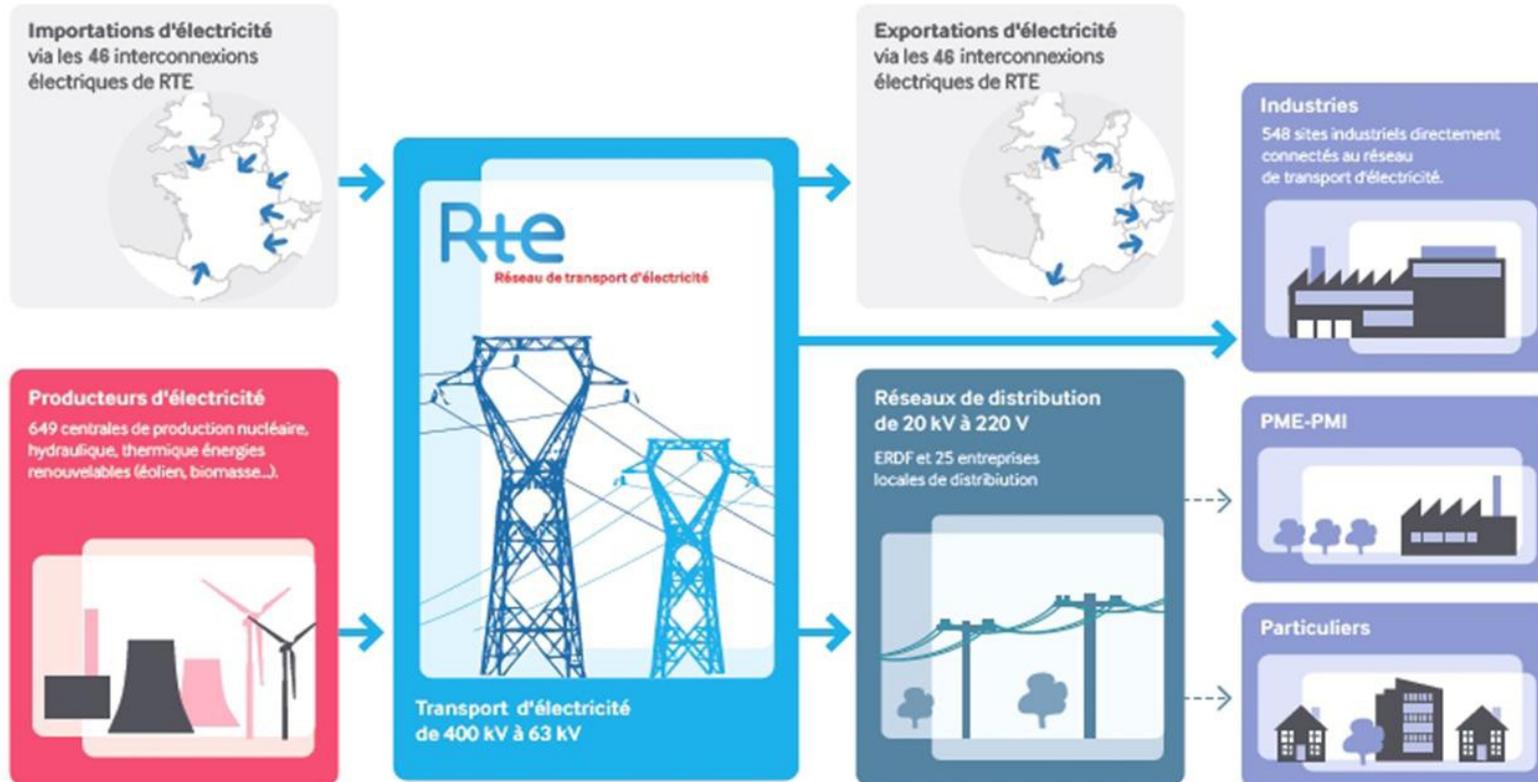
« **Les Eoliennes en Mer de Dieppe – Le Tréport** »

sur le **Réseau Public de Transport d'électricité**

Réunion en Préfecture de région le 2 octobre 2014

Rôle et Missions de RTE

Acheminer l'électricité entre les fournisseurs et les consommateurs
Ajuster en permanence Production / Consommation
Garantir le bon fonctionnement et la sûreté du système électrique
Garantir à tous les utilisateurs du RPT un traitement équitable



➔ Réseau de transport d'électricité de RTE

A un coût acceptable pour la collectivité

Raccordement du parc « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport » au réseau de RTE

Principe du raccordement



RTE est chargé de la réalisation des ouvrages de raccordement entre le poste électrique en mer installé par le producteur et le réseau électrique à très haute tension appartenant à RTE.

Le raccordement nécessite :

- la création d'une liaison électrique sous-marine et souterraine à 2 circuits 225 000 volts à courant alternatif
- la création du poste électrique à 225 000 volts de raccordement à terre, à relier au poste RTE existant.

Raccordement du parc « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport » au réseau de RTE

Zone géographique du raccordement



Une tension de référence pour un raccordement de 500 MW :
⇒ Le **400 000 volts**

Le réseau **400 000 volts** dans la zone :

⇒ Le poste existant de RTE « Penly 400 000 volts » est capable d'accueillir la production éolienne

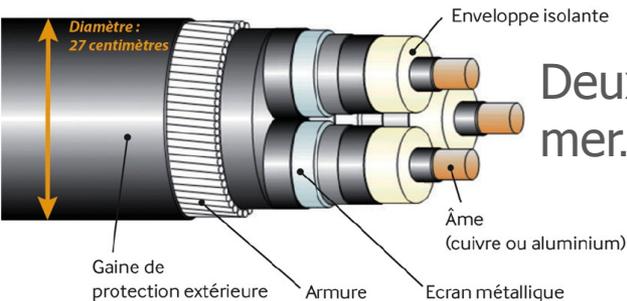
Nécessité de créer un échelon de tension pour passer du **225 000 volts** (raccordement du parc éolien en mer) au **400 000 volts** :
⇒ Poste à **225 000 volts** à créer dans la zone du poste existant « Penly 400 000 volts »

Raccordement du parc « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport » au réseau de RTE

Technique de raccordement

1

Une liaison de raccordement en deux parties



Deux « tricâbles » en mer...

... qui se poursuivent par deux liaisons (6 câbles) souterraines à terre



2



Un poste électrique pour connecter la liaison au réseau de transport

Raccordement du parc « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport » au réseau de RTE

Échéances prévisionnelles



En deux temps de fin 2014 à début 2016

🕒 Validation de l'Aire d'Etude

➔ Printemps 2015

✂ Validation du Fuseau de Moindre Impact (y compris emplacement du poste)

➔ Début 2016

A partir de mi 2016 et jusqu'à fin 2018

🕒 Elaboration de l'étude d'impact et dépôt des dossiers de demandes d'autorisation : mi 2017

🕒 Obtention de la DUP et concession DPM : automne 2018

🕒 Obtention des autres autorisations (Permis de construire...) : fin 2018

A partir de 2019

Raccordement du parc « Les Eoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport » au réseau de RTE

Vos interlocuteurs RTE sur le projet de
raccordement

Responsable du raccordement : Jean-Paul LAROCHE
Chargé de concertation: Alexandre IRLE

Coordinateurs ingénierie: Joan CAUVET / Gaëtan GUTIERREZ